

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Certificat de capacité d'Orthoptiste *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions

de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme).

A noter qu'elle inclut de nouvelles certifications dont le Certificat de la capacité d'orthoptiste, agréé par la région depuis le 1^{er} janvier 2016.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, une session d'examen s'est déroulée en juin pour la formation d'orthoptiste. Pour rappel, la durée de cette formation étant de 3 ans, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

12 des 16 diplômés interrogés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un **taux de réponse de 75%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

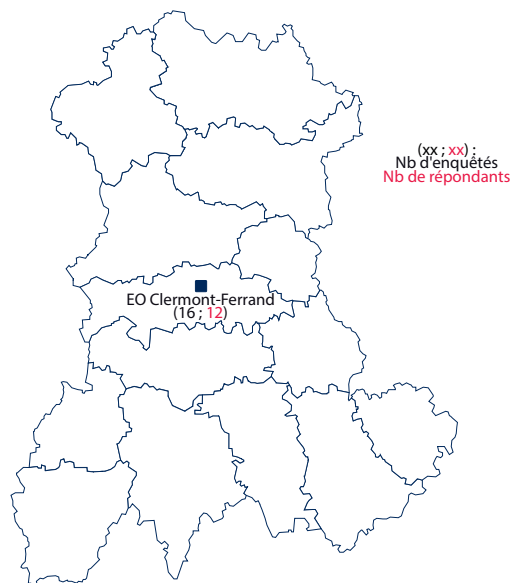
* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

Sur les 12 répondants :

- ✓ Le public est quasi exclusivement féminin (11 personnes).
- ✓ 10 ont **moins de 25 ans** et 2 sont âgés **de 25 à 29 ans***.
- ✓ Un seul institut (Ecole d'Orthoptie) propose la formation d'orthoptiste en Auvergne (COTEF de Clermont-Ferrand).



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Sur les 12 répondants :

- ✓ 4 **résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation, dont 3 sur le COTEF de Clermont-Ferrand**, le COTEF de formation. 8 résidaient hors Auvergne (4 rhônalpins parmi ces derniers).
- ✓ 11 étaient **élèves ou étudiants avant d'entrer en formation** et 1 salarié ou profession libérale d'un secteur autre que le sanitaire, social ou médico-social.
- ✓ 11 étaient titulaires d'un diplôme de **niveau bac avant leur entrée en formation** (sans précision sur le type de diplôme) et 1 détenant un diplôme de niveau supérieur au bac (BTS, DUT...).
- ✓ 3 indiquent avoir suivi une préparation au concours d'entrée en formation.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Sur les 12 répondants :

- ✓ tous avaient le **statut d'étudiant** pendant la formation.
- ✓ 5 déclaraient avoir bénéficié **d'une aide ou d'une ressource financière** pour leur vie quotidienne, sous la forme d'une bourse d'Etat.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

91% des diplômés **étaient en emploi 12 mois** après la formation (11 personnes), soit un taux d'emploi en retrait de 3 points par rapport à celui de l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.
1 personne était dans une autre situation.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Sur les 11 répondants :

- ✓ tous exerçaient **le métier d'orthoptiste**.
- ✓ tous étaient en **emploi stable*** (*versus* 48%), dont 7 CDI et 4 professions libérales. Aucun n'était en contrat aidé.
- ✓ 9 exerçaient leur activité à **temps plein** (*versus* 89%). 2 travaillaient à temps partiel, dont 1 par choix.
- ✓ 8 exerçaient leur activité au sein **d'un cabinet libéral**, 2 au sein **d'un établissement de soins, de prévention et de réadaptation ou de rééducation fonctionnelle** et 1 au sein **d'un établissement hospitalier**.
- ✓ 10 exerçaient leur activité au sein **d'une structure de moins de 50 salariés** (cf. exercice en libéral) et 1 dans un établissement de 500 salariés et plus.
- ✓ 8 déclaraient gagner **de 1 600 à 2 200 € nets mensuels** (*versus* 36%) et 2 moins. Le salaire net mensuel moyen est de **1 818 €** supérieur de 220 € à celui perçu par l'ensemble des formations sanitaires (1 598 €).
- ✓ 6 ont obtenu leur emploi **plus de 3 mois après leur sortie de formation**. Les relations personnelles est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (3 citations), devant un autre moyen non précisé (2).
- ✓ 10 **travaillaient hors Auvergne** dont 3 sur Rhône-Alpes et 1 travaillait sur le COTEF du Puy-en-Velay.
- ✓ 6 avaient occupé **un autre emploi depuis leur sortie de formation**, de type précaire (CDD...) pour 4 d'entre eux, identique à celui occupé à 12 mois et auprès du même employeur qu'actuellement pour les 6 répondants.

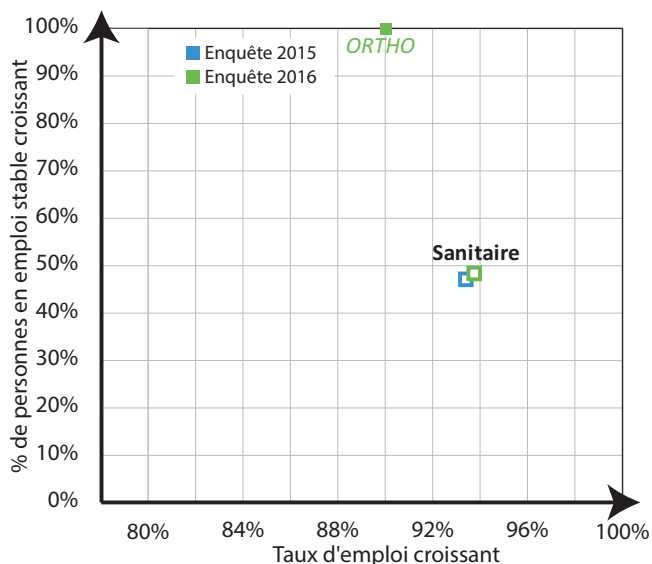
* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



SYNTHÈSE

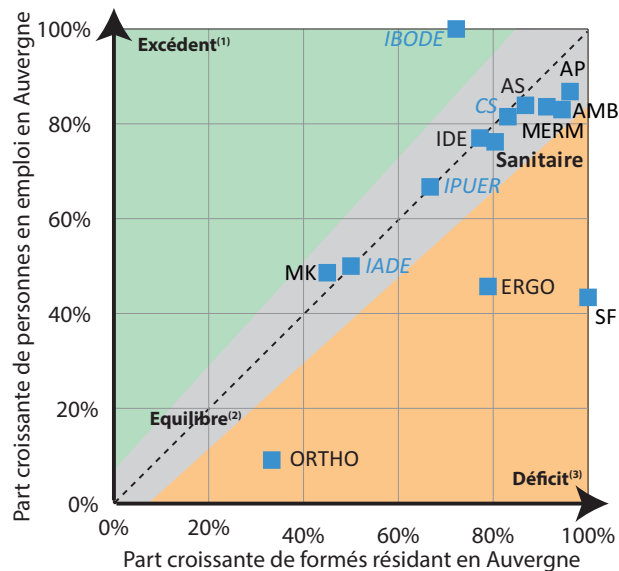
Taux d'emploi et stabilité

Les indicateurs d'emploi pour les orthoptistes sont éloignés des valeurs moyennes toutes formations sanitaires confondues.



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour la région, le solde des orthoptistes est très nettement déficitaire (situation plus défavorable que la moyenne toutes formations sanitaires confondues).



(1) : plus de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
 (2) : autant de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées
 (3) : moins de personnes en emploi en Auvergne que de personnes formées

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AS : Aide-Soignant

AP : Auxiliaire de Puériculture

CS : Cadre de Santé

ERGO : Ergothérapeute

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

IPUER : Infirmier Puériculteur

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

SF : Sage-Femme



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

